

ORDRE DU JOUR

1) Direction administration générale

- 1.1 Adoption du procès-verbal du 22 Novembre 2021
- 1.2 Compte-Rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22
- 1.3 Présentation des rapports d'activités du SIDEGAV 2020
- 1.4 Convention de prestations de services « Informatiques et numériques » entre la commune et la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole
- 1.5 Convention pour le raccordement d'un mâât vidéo sur l'armoire électrique du collège Jean Jaurès
- 1.6 Avenant N°2 à la convention abattement TFPB

2) Direction des finances

- 2.1 Autorisation de programme « réalisation d'une salle multimodale à dominante culturelle » : reprise des crédits de paiement non utilisés en 2021

3) Direction des ressources humaines

- 3.1 Organisation du temps de travail au 1^{er} Janvier 2022 – 1607 heures
- 3.2 Renouvellement de l'attribution de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires et de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires
- 3.3 Création de deux postes de médiateurs de tranquillité publique dans le cadre du dispositif adulte relais
- 3.4 Modification du tableau des effectifs de la filière administrative au 01/02/2022
- 3.5 Modification du tableau des effectifs de la filière animation au 01/02/2022
- 3.6 Modification du tableau des effectifs de la filière culturelle au 01/02/2022
- 3.7 Modification du tableau des effectifs de la filière sociale au 01/02/2022
- 3.8 Formation des élus 2022

4) Direction des services techniques

- 4.1 Convention de prestation de service mutualisé de Conseil en Energie
- 4.2 Vente d'un immeuble situé 86 rue Victor Hugo
- 4.3 Convention annuelle 2022 Ville de Vieux-Condé/Comité d'Action pour l'Éducation permanente (C.A.P.E.P.)
- 4.4 Convention annuelle 2022 d'objectif avec l'association POINFOR concernant un chantier d'insertion (ACI)
- 4.5 Acquisition de l'immeuble commercial sis 215 rue Lucien Béluriez, cadastré section AT 922 & 1030 appartenant à l'enseigne LIDL

5) Direction de la commande publique et des affaires juridiques

- 5.1 Faits d'outrage et de violence à personnes dépositaires de l'autorité publique - Demande de protection fonctionnelle de deux agents communaux

Vieux-Condé, le 20 Janvier 2022